

**DUBLIN**

Front Line Defenders – Head Office
First Floor, Avoca Court
Temple Road, Blackrock
Co. Dublin, A94 R7W3, Ireland

info@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +353 1 212 3750
fax +353 1 212 1001

BRUSSELS

Front Line Defenders – EU Office
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgium

euoffice@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +32 2 230 9383
fax +32 2 230 0028

6 décembre 2023

Mise à jour - Guinée: les défenseurs des droits humains Oumar Sylla, Ibrahima Diallo et Mamadou Billo Bah libérés de toutes charges.

Le 10 mai 2023, les défenseurs des droits humains **Oumar Sylla**, **Ibrahima Diallo** et **Mamadou Billo Bah** ont été relâchés et libérés de toutes charges, sans formalités de procédure judiciaire ou de conditions. Ils ont été préalablement arrêtés arbitrairement sans procès et n'ont jamais été entendus par un tribunal. À l'origine, les autorités voulaient conditionner leur libération à l'engagement des défenseurs des droits de l'homme de cesser leur activité. Cependant, les trois leaders et défenseurs des droits de l'homme ont refusé les termes de cette offre.

[Mamadou Billo Bah](#), [Oumar Sylla](#) et [Ibrahima Diallo](#) sont trois défenseurs des droits de l'homme membres du Front National pour la Défense de la Constitution-FNDC, un mouvement citoyen qui a initié une série de manifestations depuis 2018 afin de faire respecter la Constitution de la Guinée et tous les droits et libertés qui y sont édictés. Oumar Sylla est également le coordinateur adjoint de Tournons La Page Guinée (Let's turn the page-TLP) dont Ibrahima Diallo est également membre. Tournons La Page (TLP) est un mouvement qui promeut les processus démocratiques et la participation citoyenne. L'organisation TLP est active dans 10 pays africains et défend la liberté d'expression et de réunion dans le but d'impliquer tous les niveaux de la société civile dans le processus démocratique. Elle mène principalement ses activités de plaidoyer par le biais de démonstrations pacifiques, de campagnes et de débats publics.

Le 10 mai 2023, les défenseurs des droits humains Oumar Sylla, Ibrahima Diallo et Mamadou Billo Bah ont été relâchés et libérés de toutes charges sans formalités de procédures judiciaires ou de conditions. Ils ont été préalablement arrêtés arbitrairement sans procès et n'ont jamais été entendus par un tribunal. Pendant toute la durée de leur détention arbitraire, toutes les motions judiciaires déposées régulièrement par leur équipe de défense ont été systématiquement rejetées, sans aucune justification.

[Le 21 janvier 2023](#), pendant la nuit, Mamadou Billo Bah a été arbitrairement arrêté par un groupe de membres des forces de sécurité lourdement armés à son domicile. Il a également été détenu au secret pendant deux jours avant que sa localisation ne fût révélée.

Aussi, Oumar Sylla et Ibrahima Diallo avaient été arbitrairement arrêtés [le 30 juillet 2022](#) à leurs domiciles respectifs et ont ensuite été détenus à la prison civile de Conakry. Leur arrestation fait suite à l'interdiction de toute manifestation sur la voie publique pendant la période de campagne électorale, imposée par les autorités militaires de transition le 13 mai 2022. Le mouvement FNDC a dénoncé le leadership et le pouvoir de la transition militaire et a appelé à une manifestation pacifique pour les droits de l'homme le 28 juillet 2022, exigeant un dialogue plus inclusif entre la société civile et le gouvernement.

Suite à leur libération, les trois défenseurs des droits de l'Homme ont été empêchés par les autorités militaires de transition de quitter le territoire Guinéen. Oumar Sylla et Ibrahima Diallo ont été empêchés de quitter le territoire en juin 2023 après leur libération et Mamadou Billo Bah s'est vu refuser l'autorisation de quitter le territoire le 3 juillet 2023. Le passeport de ce dernier a été confisqué jusqu'à cette date.

Front Line Defenders salue la libération des trois défenseurs des droits humains, Mamadou Billo Bah, Oumar Sylla et Ibrahima Diallo, mais soutient que les accusations portées contre eux étaient motivées par des considérations politiques visant à les intimider et que la détention arbitraire des défenseurs des droits humains est liée à leurs activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains.

Front Line Defenders rappelle aux autorités compétentes que toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, qui sont des composantes essentielles de la démocratie. Par conséquent, en toutes circonstances, tous les défenseurs des droits humains en Guinée devraient pouvoir mener à bien leur travail pacifique en faveur des droits humains sans craindre des représailles.